

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23714**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master professionnel "Management de projets internationaux en milieu anglophone", Mention : Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER), Domaine : Arts, Lettres et langues (ALL)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 136d Langues étrangères appliquées aux sciences juridiques, aux sciences économiques

Formacode(s) :

15205 anglais commercial, 34254 commerce international

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Animation d'une équipe multiculturelle, multifonctionnelle et souvent éclatée géographiquement dont la langue de travail et de communication est principalement l'anglais.
- Participation à l'élaboration de la stratégie de développement international de l'entreprise.
- Conduite de projets complexes, depuis la définition des besoins de l'entreprise en matière de développement international jusqu'à la mise en application des solutions appropriées pour répondre à ces besoins.
- Mise en œuvre la coopération commerciale de l'entreprise avec ses partenaires étrangers (filiales, clients, fournisseurs).
- ñ Conduire un projet international dans ses différentes composantes économiques, organisationnelles, réglementaires et interculturelles.
- ñ Analyser le contexte historique, l'environnement économique et les spécificités culturelles des pays concernés par l'implémentation du projet.
- ñ Animer et coordonner une équipe multiculturelle et multinationale.
- ñ Lire et rédiger des documents économiques en français et en anglais.
- ñ Développer et entretenir un réseau d'acteurs professionnels et institutionnels.
- ñ Maîtriser les techniques de management interculturel.
- ñ Utiliser des techniques de communication
- ñ Exploiter les ressources et instruments documentaires internationaux.
- ñ Identifier les techniques commerciales, les pratiques culturelles et les contraintes juridiques des partenaires du projet.
- ñ Analyser un cadre réglementaire précis en fonction d'un projet ou d'activités à mener dans une aire culturelle ou une zone géographique.
- ñ Constituer des dossiers économiques en vue d'investissements à l'étranger.
- ñ Piloter ou favoriser des opérations d'importation, d'exportation ou d'implantation.
- ñ Maîtriser l'anglais des affaires internationales, tant à l'oral qu'à l'écrit

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Grandes entreprises industrielles ou commerciales (souvent transnationales) ou dans des PME-PMI d'une certaine importance.
- Tous les secteurs d'activité sont concernés (agro-alimentaire, secteurs industriels, services, notamment commerce de gros ou commerce inter-entreprises).

Emplois accessibles au sein d'une entreprise :

- Responsable du développement international
- Chef de zone export
- Chef de projet international
- Responsable des achats internationaux
- Chargé d'études internationales
- Chef de produit
- Chargé d'affaires internationales
- Chargé de clientèle internationale
- Responsable import ou export
- Responsable grands comptes
- Ingénieur d'affaires internationales

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Dans l'ensemble des UE la certification est évaluée sous la forme de :

1 - Questions de cours (M1)

Devoirs écrits sur table relatifs à des connaissances fondamentales acquises dans les différentes UE.

2 - Mémoire de recherche en civilisation économique du mode anglophone (M1)

Ce travail écrit rédigé en anglais, d'un minimum de 20 pages, porte sur une question de civilisation du monde anglophone, constitue une initiation aux techniques de recherche

3 - Exercices de rédaction en anglais sur des sujets d'actualité économique internationale, des problématiques conjoncturelles, des questions fondamentales en développement international

4 - Cas pratiques

Situations professionnelles réelles ou simulées, qui appellent des solutions argumentées.

5 - Dossiers collectifs

Devoirs écrits réalisés en équipe (2 à 5 personnes) et rendus à un enseignant du master.

6 - Rapports sur les activités associatives (M2)

Rapports réalisés en groupe et relatifs aux activités associatives liées à la vie du master.

7 - Exposés (M1 - M2)

Présentations orales destinées à traiter une question technique ou un thème relatif à l'économie internationale, à développer une problématique issue d'un cas réel ou simulé ou encore à soutenir une position, une opinion. Ces exposés s'appuient sur des présentations Powerpoint.

9 - Evaluation du stage en entreprise

Le stage en entreprise effectué par le candidat est évalué à l'aide d'un rapport de stage écrit et d'une soutenance devant 2 membres de l'équipe enseignante. Le rapport doit être rédigé en anglais. La soutenance est publique et se déroule en anglais et en français.

Ce rapport de stage reflète les principales activités réalisées par le candidat et les principales compétences qu'il met en oeuvre pour les accomplir.

10 - Evaluation du stage en entreprise par le responsable d'entreprise

Evaluation du stage effectué en entreprise par le candidat à l'aide d'une fiche écrite d'appréciation de stage remplie par le responsable du stagiaire en entreprise.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	NON
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Les Conseillers du Commerce Extérieur de la France http://www.cnccef.org Une convention de partenariat signée entre le département du monde anglophone et les Conseillers du Commerce Extérieur de la France permet aux étudiants du master de bénéficier de l'expérience acquise par des hommes et femmes dont la carrière s'est déroulée prioritairement à l'international et, ainsi, de se familiariser avec des parcours et des fonctions auxquels les prépare leur formation. Le partenariat est mis en œuvre conjointement par la direction du master et par un conseiller du commerce extérieur désigné par le Comité régional des CCE d'Ile-de-France. Ce conseiller parraine chaque promotion du master et prend les contacts avec ses collègues CCE pour proposer un cycle annuel de conférences dont les thématiques sont choisies par la direction du master. Il est aussi régulièrement sollicité pour participer, en tant que représentant du monde économique, au jury d'admission en M2 et au jury de soutenances des rapports de stage.	Nombreux accords avec les universités du monde anglophone (Royaume-Uni, Irlande, Canada, Etats-Unis, Australie, Nouvelle Zélande) gérés par le service des relations internationales de l'Université permettant une mobilité en M1 Partenariats en cours de négociation avec les départements d'économie internationale ou de gestion de l'Université de l'Amitié des Peuples (Moscou), de l'Université de l'Etat de Rio de Janeiro et de l'Université de Californie à Irvine

Base légale

Référence du décret général :

Pour les masters :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

- NOR: MENS0200982A

- JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Dans le cadre du système LMD, le premier arrêté ministériel d'habilitation n° 20050659 du parcours "**Management de projets internationaux en milieu anglophone**" de la spécialité "**Langues et Affaires Economiques et Internationales LAEI**" (Mention : **Langues Etrangères Appliquées**) émanant de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) est en date du 20 octobre 2005, pour la période allant de 2005/2006 à 2008/2009.

L'habilitation de ce parcours a été renouvelée, par la même autorité ministérielle, par un arrêté en date du 17 septembre 2009, sous le même numéro, pour la période 2009/2010 à 2013/2014.

Enfin, le 17 décembre 2014, un arrêté ministériel d'accréditation a été délivré à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 par la DGESIP, B1-2. Ledit arrêté autorise l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 à délivrer, sous le n° 20141691, le master "**Management de projets internationaux en milieu anglophone**" pour la période 2014/2015 à 2018/2019, en tant que spécialité (et non plus parcours) de la mention **LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales)** et non plus de la mention LEA

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) de l'université Sorbonne Nouvelle- Paris 3
13, rue Santeuil
Bâtiment E
75005 PARIS

<http://www.univ-paris3.fr/master-2-professionnel-br-lcer-specialite-management-de-projets-internationaux--110582.kjsp>

Autres sources d'information :

Page du site internet de Paris 3 consacrée à ce master,
voir le lien ci-dessus

[Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3](#)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [75005]

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Institut du Monde Anglophone

5, rue de l'école de médecine

75006 Paris

Bureau 21

Téléphone : 01 40 51 33 17

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Voir l'adresse ci-dessus mentionnée

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31503